

Mot du maire

Bonjour chers citoyens(nes),

En ce retour de vacances pour plusieurs et à l'approche rapide du dernier droit avant la nouvelle année scolaire et le début de l'automne, nous espérons que vous passez un bel été.

En parlant de dernier droit, au lendemain de notre séance du conseil du 4 août, nous avons reçu le rapport de la commissaire concernant la consultation publique en lien avec notre projet de regroupement. Ce rapport est disponible sur le site de la Commission municipale du Québec:

<https://www.cmq.gouv.qc.ca/consultation-publique>

Il mérite d'être lu: il conclut de façon très positive notre démarche et explique clairement comment la juge en est venue à recommander favorablement notre projet à la ministre. Nous avons également reçu une lettre de la ministre approuvant et recommandant notre projet au Conseil des ministres en août. Rendus là, ce n'est plus qu'une formalité, nous dit-on.

Encore une fois, merci à toutes les personnes qui se sont impliquées, d'une façon ou d'une autre. En lisant le rapport, vous constaterez que votre participation a été précieuse et grandement appréciée.

La suite des choses se déroulera rapidement afin d'être prêts pour les élections du 2 novembre, qui auront lieu en même temps que partout ailleurs. Nous avons déjà tenu une rencontre le jeudi 7 août avec le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) pour établir et planifier les prochaines étapes.

La municipalité procède actuellement à la mise à jour de ses dossiers prioritaires et en cours, en vue de leur réalisation prochaine. Il est essentiel de distinguer les projets en cours de ceux à planifier d'ici un à deux ans dans notre programme triennal d'immobilisations.

Voici une liste non exhaustive:

- Égout pluvial et égout sanitaire restant à faire aux Arpents-Verts, prévus pour le printemps 2026 (n'ayant pu être réalisés cette année);
- Plans et devis pour une demande au programme PAVL en vue de la réalisation du chemin des Sables Est en 2026;
- Plans et devis pour la Station, en vue des travaux 2026-2027;
- Promesse d'achat reçue pour le premier terrain au Parc bioalimentaire, transaction à finaliser.

Nous voulons que ces projets soient bien enclenchés afin d'éviter tout retard lié à la mise en commun administrative de la nouvelle Ville, laquelle demandera beaucoup d'énergie.

Présentement, le budget 2025 est respecté et la municipalité est en bonne santé financière.

Merci de votre implication dans la vie municipale et restez à l'affût de l'information.

Au nom du conseil municipal,

Jean-François Pelletier, maire



**5 à 7
familial et convivial**



Parc du Petit Ruisseau

Vendredi 22 août, 17 h à 19 h

(restez informé en cas de pluie)

Rue du Boisé dans les Arpents-Verts

INVITEZ VOTRE FAMILLE ET VOS AMI(E)S!

PROFITEZ DES AMÉNAGEMENTS!

APPORTE TON PIQUE-NIQUE!

BBQ DISPONIBLE POUR FAIRE

CHAUFFER VOS HOT-DOG

JEU GONFLABLE

VOLLEYBALL DE PLAGE

PÉTANQUE (APPORTE TES BOULES)

PRATIQUE DE VÉLO POUR LES PLUS JEUNES

UNE INVITATION DU COMITÉ DU
PARC DU PETIT RUISSEAU!

Pour information:
Bureau municipal 418 856-3192



CÉLÉBRONS LA RENTRÉE!

Parc du Petit Ruisseau

Samedi 6 septembre, 10 h à 13 h

(Remis au lendemain en cas de pluie)

Rue du Boisé dans les Arpents-Verts



- 10 h 30 Initiation à la danse traditionnelle pour toute la famille avec l'ensemble de l'École Destroismaisons (violoniste, guitariste et pianiste)
- 11 h 30 Dîner hot-dog (contribution volontaire pour renouveler les jouets du coffre WIXX) ou apportez votre pique-nique
- 11 h 45 Animation musicale - ambiance traditionnelle - École Destroismaisons



Volleyball de plage, pétanque (apporte tes boules), soccer, marche
Profitez des aménagements!

Pour information:
Bureau municipal 418 856-3192



Appel à la participation citoyenne – Comité famille et personnes âgées

Vous souhaitez vous impliquer dans votre communauté ? La Municipalité est à la recherche de citoyennes et citoyens intéressés à se joindre au Comité de la famille et des personnes âgées pour contribuer à la mise en place et au suivi du plan d'action 2025-2028. Le comité se réunira de deux à trois fois par année. Intéressé(e) ? Contactez-nous d'ici le 25 août au 418 856-3192 ou par courriel à agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com.

Conférences matinales de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière

Dans le cadre de sa Politique de la famille et des personnes âgées, la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière lance une nouvelle série de conférences matinales visant à informer, rassembler et outiller les citoyennes et citoyens de tous âges.

♻️ **Atelier « Tout sur vos 3 bacs »**, présenté par Co-éco

📅 **Mardi 16 septembre 2025**, de 9 h à 10 h 30

🕒 **Accueil dès 8 h 30 avec service de déjeuner**

📍 **Salle FADOQ, La Pocatière**

Venez découvrir ce qui arrive réellement aux matières que vous déposez dans vos trois bacs et lever le voile sur toutes vos interrogations : avant, pendant et après votre geste de tri. Un échange simple, concret et animé par des passionnés !

🍴 **Déjeuner inclus**

💰 **Coût : 12 \$** (argent comptant seulement)

📝 **Inscription obligatoire avant le vendredi midi précédant la conférence**

☎️ 418 856-3192

✉️ agentdev@ste-anne-de-la-pocatiere.com

Nous vous attendons en grand nombre pour cette activité conviviale, enrichissante et ouverte à toutes et à tous !

COLLECTE D'ENCOMBRANTS



VENDREDI 5 SEPTEMBRE 2025

**PLACEZ VOS ARTICLES AU
CHEMIN AVANT 5H AM**

✓ **ACCEPTÉS :** Matelas, futon, mobilier inutilisable, caoutchouc, styromousse, laine minérale et autres isolants, tapis, boyau, toile (abri, piscine, etc.), préclats et tuiles (petites quantités), revêtement de résidence en vinyle (clapboard) (petites quantités), plastique rigide (douche, bassin de jardin, etc.), papier goudronné (petite quantité) et souche d'arbre.



Récupération des contenants et aérosols de peinture

Depuis 2022, en vertu d'une nouvelle réglementation provinciale, les contenants et les aérosols de peinture doivent obligatoirement être déposés dans les bacs Éco-Peinture, que les contenants soient pleins, vides ou usagés.

Un bac Éco-Peinture est disponible au bureau municipal de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Merci de contribuer à la protection de l'environnement !

À PARTIR DU 1ER OCTOBRE 2025

Il y a du changement dans la collecte des matières résiduelles!

Les bacs à déchets doivent obligatoirement être munis d'une étiquette avec le logo de la Régie*, apposée à l'avant du bac.

À partir du 1er octobre 2025, l'entrepreneur responsable de la collecte des bacs à déchets a pour consigne **de ne pas ramasser** les bacs sans étiquette.

La distribution et la pose des étiquettes seront assurées par chaque municipalité.



*Certaines exceptions s'appliquent

581 673-7344
info@rigmrk.com
www.rigmrk.com



Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska

À PARTIR DU 1ER OCTOBRE 2025

Aucun bac à déchets non conforme ne sera étiqueté.

Aucun bac à déchets sans étiquette ne sera collecté.

Un bac à déchets conforme doit :

- Avoir ses deux (2) roues
- Un couvercle fonctionnel
- De format 240L ou 360L
- Être de couleur :
 - Noir,
 - Charcoal, ou
 - Vert



À noter que les bacs peints ou modifiés sont considérés comme non conformes.

581 673-7344
info@rigmrk.com
www.rigmrk.com



Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska

Pour information :

La Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles du Kamouraska

☎️ 581-673-7344

✉️ info@rigmrk.com

🌐 www.rigmrk.com

Avis concernant la vitesse dans les quartiers résidentiels



À la suite de plaintes concernant la vitesse excessive dans certains secteurs résidentiels, la Municipalité a procédé à l'installation de **dos d'âne** afin de favoriser un meilleur respect des limites de vitesse.

Nous vous demandons de faire preuve de vigilance et de respecter la signalisation, afin d'assurer la sécurité de tous les citoyens.

Merci de votre collaboration !

Fermeture du bureau municipal

À noter : le bureau municipal sera fermé le lundi 1^{er} septembre à l'occasion de la fête du Travail. Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons une excellente journée de congé !

Séance du conseil municipal

Mardi 2 septembre 2025 à 20 h

Salle municipale, située au 395, chemin des Sables Est
Bienvenue à tous!